

Démarche : Demande de relevé d'information du permis de conduire - Fichier National du Permis de Conduire (FNPC)

Organisme : Droits à conduire

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette démarche n'est accessible que pour les résidents de la Seine-Maritime.

ATTENTION :

Le Relevé d'Information Intégral (RII) vous permet d'obtenir vos codes (identifiant et mot de passe) ainsi que le détails de vos infractions et votre nombre de points.

Il ne peut être délivré qu'au demandeur lui-même.

L'attestation de droits à conduire sécurisée (ADCS) ou le relevé d'information restreint (RIR) contient les informations relatives à l'existence et la validité des catégories du permis de conduire

Il peut être demandé par l'intéressé, les employeurs, auto-école, assurances...

Type de document souhaité

Le Relevé d'Information Intégral (RII) ne peut être demandé que par l'intéressé pour lui-même

L'attestation de droits à conduire sécurisée (ADCS) ou Relevé d'Information Restreint (RIR) peut être demandé par l'intéressé, les employeurs, auto-école, assurances...

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Relevé d'information intégral (RII)

☐ Attestation des droits à conduire sécurisée (ADCS) ou Relevé d'information Restreint (RIR)

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Nom d'usage

Nom de naissance de l'utilisateur

Prénoms de l'utilisateur

Date de naissance de l'usager

Lieu de naissance de l'usager

Adresse de domicile de l'usager

Email du demandeur

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ copie recto-verso du permis de conduire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ copie recto-verso d'une pièce d'identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ justificatif de domicile

Ce justificatif de domicile doit être daté de moins de 3 mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ lien professionnel / usager (uniquement pour les demandes de RIR)

Ce document permet de justifier du lien entre le demandeur (employeur, auto-école, assurances...) et l'usager.

Merci de fournir (à titre d'exemple) :

Employeur : contrat de travail

Auto-école : dossier d'inscription du candidat..

Assurances : contrat d'assurance

Rappel de la loi

Il reconnaît avoir pris connaissance des dispositions du code pénal suivantes :

Article 441-6 : le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (...), par quelque moyen que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende.

Article 441-7(...), est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende, le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
(...)

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Déclaration sur l'honneur

Le demandeur atteste sur l'honneur :

- résider dans le département de la Seine-Maritime

- que les renseignements mentionnés ci-dessus sont exacts

- avoir pris connaissance des sanctions encourues en cas de non respect des conditions mentionnées ci-dessus

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non